

Des panneaux solaires poussent sur l'ancienne décharge de Rouzède

Le chantier du parc photovoltaïque a débuté hier à Rouzède. Deux hectares de l'ex-centre d'enfouissement des déchets seront réhabilités. Un financement participatif est ouvert.

Julie KOCH
j.koch@charentelibre.fr

À regarder paître les moutons sur les dix hectares engazonnés du Grand-Clos à Rouzède, difficile de deviner qu'il y a encore onze ans, 20 000 tonnes de déchets ménagers étaient stockées chaque année à cet endroit. Seuls les tuyaux qui permettent le dégazage issu de la fermentation des ordures rappellent le passé de décharge du site actif de 1979 à 2009.

Dans quatre mois, il prendra encore une nouvelle dimension. Les moutons brouteront à l'ombre de deux hectares de panneaux photovoltaïques. Le chantier a été officiellement lancé hier après-midi en présence d'une trentaine d'élus et d'acteurs du territoire. «Je suis très contente, c'est un aboutissement pour ce site. Le parc est un atout pour le territoire, tout le conseil municipal l'avait approuvé sans réserve», rappelle la maire Anne Bernard.

150 000€ en financement participatif

À la manœuvre, il y a la société Sol'R Parc Charente, une entité composée de Calitom - service public des déchets charentais - du syndicat départemental d'électricité et de gaz (Sdeg) et de Sergies, une société créée par le syndicat Energies Vienne.

Sergies a assuré le développement du parc et supervise l'ensemble du chantier qui s'achèvera en mai. «C'est une surface intéressante à valoriser. L'électricité produite sera injectée dans le réseau, on estime à dix ans le délai de retour



Les artisans du parc ont symboliquement posé la première longrine en béton, sur laquelle seront fixés les panneaux.

Photo Quentin Petit

sur investissement», décrit Emmanuel Julien, président du directoire de Sergies.

Les trois partenaires ont investi quatre millions d'euros dans le chantier. Le Sdeg, propriétaire du réseau, gèrera la partie électrique, quand Calitom met le site à disposition. «On a déjà réalisé un parc similaire sur l'ancienne décharge de Ruffec en 2017, deux autres projets sont en cours sur le site d'enfouissement de Sainte-Sévère et le long de la LGV à Villognon», détaille Michel Coq, président de Calitom, «les parcs solaires sont le meilleur moyen de donner une seconde vie à ces anciennes décharges. On a signé

un bail pour trente ans».

Pourquoi avoir patienté onze ans avant d'entamer cette reconversion? «Il fallait attendre que le sol se stabilise. On ne va pas creuser la terre pour fixer les panneaux, ils seront maintenus grâce à des longrines, des poutres porteuses en béton».

Un financement participatif sera ouvert dès avril aux habitants de Charente, Dordogne et Haute-Vienne sur la plateforme Lumo (1) pour un montant de 150 000€. «On a limité les participations aux territoires voisins, on veut que le financement reste très local», défend Typhanie Guérin, responsable marketing et

communication de la plateforme, «l'investissement de base est de 50€, rémunéré à un taux de 4 % par an pendant cinq ans». De quoi faire pâlir d'envie les titulaires d'un livret A.

(1) www.lumo-france.com

Le chiffre

5 millions kWh, ce sera la production annuelle du parc, l'équivalent de la consommation électrique (hors chauffage) de 2 780 habitants.